

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès
Vice-Rectorat Chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation
NF : 00021000220033

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2023

L'Université de Sidi Bel-Abbès lance un avis d'appel d'offres nationaux ouverts avec exigence de capacités minimales pour :
Travaux de réhabilitation de la faculté des sciences de la nature et de la vie de l'université de Sidi Bel-Abbès

Cet appel d'offre s'adresse aux candidats et soumissionnaires justifiant :
1- Capacité financière : Avoir un certificat de qualification et de classification professionnelle délivré par et plus en cours de validité, relevant du secteur bâtiment ou travaux publics, satisfaisant les conditions de qualification, c'est-à-dire des plans ou du code correspondant à l'objet de la soumission ; c'est de la structure générale du bâtiment ;

2- Capacité technique : Soumissionnaire ayant réalisé des projets justifiés par un maître d'ouvrage public par les (10) dernières années, mention dans le domaine des projets de même nature signés par un maître d'ouvrage public par les (10) dernières années.

3- Capacité financière : A avoir une moyenne de chiffre d'affaires des bilans comptables des trois (03) dernières années, certifiés par les services des impôts et un commissaire aux comptes agréé par l'Etat ou, par ailleurs le cocher de dépôt des services des impôts, ou par des attestations de chiffre d'affaires délivrées par les services des impôts, ou l'attestation d'activité C20 délivrée par les services des impôts, supérieur ou égal à : trois millions de dinars (3 000 000,00 DA)

3.B : Ne entreprises nouvellement créés seront notés sur la base de l'attestation.
fonctionnant égal à deux (02) ans -> la moyenne de chiffre d'affaires des deux dernières années supérieur ou égal à : trois millions de dinars (3 000 000,00 DA)
Arrière-mont égal à une (01) année -> la moyenne de chiffre d'affaires de l'année supérieure ou égal à : trois millions de dinars (3 000 000,00 DA)

Tout dépôt de candidature de ce détail offre sera rejeté.

Toute offre non éligible aux conditions sera rejetée.

Les candidats intéressés peuvent d'accrocher ou par le biais d'un représentant dûment mandaté par leur soin, retirer le cahier des charges auprès du Vice-Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation Université Djillali Liabès de Sidi-Bel-Abbès, dans un délai de quinze jours calendaires, à compter de la date de parution de l'avis d'appel d'offres, aux coordonnées ci-dessous, sans pouvoir passer au stade de dépôt d'offre des bilans comptables des trois (03) dernières années, sans remboursement, soit par mandat postal au nom de l'Université de Sidi-Bel-Abbès compte CCP N° 324721 04 04, soit par virement bancaire de la somme de quatre millions de dinars du compte de l'Université.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre financière comme suit :

a. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

1) Une déclaration de soumission, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

Dans la déclaration de candidature, le soumissionnaire atteste qu'il :

- N'est pas exclu au sens de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret.

- N'est pas en redressement judiciaire et que son conseil judiciaire des six (06) mois de trois (03) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le cesse judiciaire. Le cesse judiciaire concerne le soumissionnaire lorsque il s'agit d'une personne physique, et d'un gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

- Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des comptes payés et du chômage les entreprises des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

- Est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenteur de la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ;

- A effectué le dépôt légal des comptes nationaux, pour les SNC/SAE et de 01 Algérie ;

- Détient un numéro d'immatriculation en France, pour les entreprises de droit étranger et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

2) Une déclaration de probité ; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.

3) Les statuts pour les sociétés.

4) Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

5) Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

a. Capacité financière

Le certificat de qualification et de classification professionnelle.

b. Capacité technique

Les attestations de bonne exécution dans le domaine des projets de même nature signés par un maître d'ouvrage public, pour les dix (10) dernières années.

c. Capacité financière

Les bilans financiers pour les (03) dernières années ou, les attestations de chiffre d'affaires ou, l'attestation d'activité C20.

3.B : Conformément aux dispositions de l'article n°90 du décret présidentiel n°13-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justificatifs des informations contenues dans la déclaration de candidature sont considérés uniquement à l'attention du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa tenue, et :

✓ Une copie de l'annuaire du registre de commerce électronique ;

✓ Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF), une copie de la carte d'identification statistique (NCS) ;

✓ L'immatriculation de matur à jour CASAS, CADROS et CACODATPAI valide ;

✓ Les références bancaires justifiées par une attestation de solvabilité établie de trois (03) mois et le relevé d'identification bancaire ;

✓ L'extrait de coteur judiciaire du soumissionnaire, daté moins de trois (03) mois et comportant la mention « néant » ;

✓ L'extrait de coteur du soumissionnaire, établi ou avec échéancier de paiement, daté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents ;

✓ Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes nationaux auprès de CIRC délivrée par le Centre National du Registre du Commerce de l'année de soumission si le soumissionnaire est une personne morale.

a. Offre technique

L'offre technique doit être établie conformément au cahier des charges et accompagnée, éventuellement, de toute documentation nécessaire.

L'offre technique doit comporter les documents suivants :

1) Déclaration de soumission, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.

2) Le présent cahier des charges sans aucune modification revêtue du cachet, de la griffe et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite « lu et accepté » avec tous les pages paraphés ;

3) La liste des moyens humains (personnel technique, ingénieurs et/ou techniciens) pour l'exécution du projet justifié par l'état nominal d'affiliés (mouvement des salaires) et par des références professionnelles DAS (attestation annuelle des salaires) de l'année de soumission, attestations d'affiliations visés par la CHAS (le mois de la soumission) et/ou CASAROS en cours de validité, et la déclaration annuelle de l'année précédente au contrat d'insertion professionnelle OAMP valide de jour d'ouverture des offres, ainsi que les diplômes.

4) Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet, assortie de toutes pièces justificatives (copie de carte grise, police d'assurance ainsi que la copie de l'attestation de fiche de contrôle technique en cours de validité, pour le matériel roulant, factures d'achat et rapport d'expertise de l'année de soumission établit par un huissier de justice pour le matériel fixe) ;

5) Le planning prévisionnel d'exécution des travaux établit en fonction du délai proposé, renseigné, daté et signé

6) Tout document permettant d'évaluer l'offre technique ;

7) Une mémoire technique justificative et tout autre document relatif en application des dispositions de l'article n°78 du décret présidentiel n°13-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

3.B : Conformément aux dispositions de l'article 71 du décret présidentiel n°13-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres invite, le cas échéant, par écrit, par le biais du service contractuel, les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres techniques, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets et/ou, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément ce cas les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres.

b. Offre financière

L'offre financière doit comporter les documents suivants :

1) La lettre de soumission, renseignée, datée et signée, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.

2) Descriptif des travaux, renseigné, daté et signé.

3) Le bordereau des prix unitaires, renseigné, daté et signé.

4) Le devis quantitatif et estimatif, renseigné, daté et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, le numéro et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces 3 enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offres n° 02/2023 - Travaux de réhabilitation de la faculté des sciences de la nature et de la vie de l'université de Sidi Bel-Abbès ».

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 15h à 16h au niveau du : Vice-Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation, Université Djillali Liabès de Sidi-Bel-Abbès, Administration centrale (campus universitaire) 3ème étage Tél. 048-60-37-21.

Dans le cas où le jour coïncide avec un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des candidats ou soumissionnaires ou leurs représentants, le même jour de dépôt des offres à 10h, au niveau de la Salle de la réunion du 3ème étage, de l'Administration centrale (campus universitaire) de l'Université Djillali Liabès de Sidi-Bel-Abbès.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de validité des offres égal à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois.

Le Recteur